

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Séance ordinaire du conseil d'établissement de la formation générale des adultes
PROCÈS-VERBAL

Date : 7 octobre 2025
Heure : 16 h 30

Endroit : en TEAMS

Membres	Établissements		Membres	Établissements	
Noël, Sonia	Présidente du conseil d'établissement	P	Crête-Lafrenière, Alexis	Représentant du personnel enseignant NH	P
Element, Annie	Directrice du CÉA	P	Morin, Steve	Représentant du personnel de soutien	P
Levasseur, Caroline	Représentante du personnel enseignant OG	P	Morin, Chantal	Représentante du personnel professionnel	P
Martel, Anne	Représentante du personnel enseignant MDA	P			
Personne invitée					
Secrétaire de la rencontre					
Nolan, Joyce					

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
1.	Ouverture et vérification du quorum.	La présidente, M ^{me} Sonia Noël constate le quorum.		
2.	Mot de bienvenue.	M ^{me} Noël souhaite la bienvenue et une bonne rentrée scolaire à tous.		
3.	Adoption de l'ordre du jour du 7 octobre 2025.	Il y a ajout d'un point de décision concernant une sortie éducative pour les élèves du groupe Hors-Limite de la MDA et correction au point 22, où on doit lire Alexis Crête-Lafrenière et non Chantal Tremblay. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M ^{me} Noël, appuyée par M ^{me} Caroline Levasseur. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.01	
4.	Approbation du procès-verbal de la rencontre tenue le 3 juin 2025.	Il est proposé par M ^{me} Anne Martel d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2025 tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.02	

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
5.	Suivi au procès-verbal du 3 juin 2025.	Il n'y a aucun suivi au dernier procès-verbal.		Annie Element
6.	Dénonciations d'intérêts / Autorisation de transmission des renseignements.	Les formulaires « Dénonciations d'intérêts » et « Autorisation de transmission de renseignements » doivent être remplis par tous les membres et remis à M ^{me} Nolan, secrétaire. Les documents seront acheminés par courriel.		
CONSULTATION				
7.	Lancement de la consultation pour modification à l'acte d'établissement du Centre de formation générale des adultes (retrait du point de services de la Côte-de-Beaupré).	MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. CONSIDÉRANT la diminution du nombre d'inscriptions observée depuis quelques années au point de services de la Côte-de-Beaupré du Centre de formation générale des adultes; CONSIDÉRANT que les autres bâtiments du Centre de formation générale des adultes sont en mesure d'accueillir et de desservir la clientèle de la Côte-de-Beaupré; CONSIDÉRANT que PLUmobile organise le transport des élèves de la Côte-de-Beaupré vers les autres points de services et est l'organisme délégué par le ministère des Transports pour assurer le transport adapté (MDA); CONSIDÉRANT le suivi personnalisé réalisé auprès de chaque élève et leur famille; CONSIDÉRANT l'approbation de la Direction générale; IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantal Morin et résolu d'adopter la modification de l'acte d'établissement pour le retrait du point de services de la Côte-de-Beaupré. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ <i>M. Crête-Lafrenière souligne à M^{me} Element que l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne ne figure pas parmi les immeubles ou locaux mis à la disposition de la FGA. M^{me} Element en fera la demande afin de rectifier l'acte d'établissement pour l'an prochain.</i>	CÉ25-26.03	Annie Element

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
POINTS DE DÉCISION				
8.	Règles de régie interne 2025-2026 du conseil d'établissement (<i>prendre connaissance avant la rencontre</i>).	Il n'y a aucun changement apporté au document. Néanmoins, on questionne à savoir s'il est toujours pertinent d'avoir une clause de remboursement de frais de gardiennage; M^{me} Element confirme que ceci demeure disponible et accepté comme dépenses au budget du CÉ et que ce bénéfice pourrait servir dans les prochaines années. Aussi, il est proposé par M. Alexis Crête-Lafrenière d'adopter les règles de régie interne telles que présentées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.04	Annie Element
9.	Normes et modalités (<i>prendre connaissance avant la rencontre</i>).	M^{me} Element précise que le document a été révisé afin de préciser davantage les modalités en cas de copiage et plagiat faisant suite à une poursuite par des parents d'une élève pour une note de zéro. Il est proposé par M^{me} Chantal Morin d'adopter les normes et modalités telles que présentées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ M^{me} Caroline Levasseur demande à M^{me} Element s'il y aurait possibilité de diffuser les changements de cet ordre auprès du personnel enseignant afin de s'assurer que tous en soient bien informés. M^{me} Element souligne que la professionnalisation de l'enseignement est un processus qui englobe l'acquisition de ces encadrements légaux; elle comprend qu'il serait souhaitable dans certaines occasions de transmettre ces modifications (elle consultera ses adjoints).	CÉ25-26.05	Annie Element
10.	Budget 2025-2026.	Nous avons dû depuis la fin de l'année scolaire 2024-2025 revoir notre budget à quelques reprises; ce qui implique une restriction des dépenses, moins d'embauches et des choix difficiles. Bref, nous présentons un budget équilibré pour 2025-2026, grâce à l'ajout de 1,2 million du CSS. Il est proposé par M. Alexis Crête-Lafrenière d'adopter le budget tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.06	Annie Element

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
11.	Modification aux frais chargés aux élèves/matériel didactique 2025-2026.	Certains fournisseurs ont augmenté leurs prix de façon significative en raison de l'inflation, de l'augmentation des coûts des matières premières, de la production et de la distribution, principalement pour les mathématiques. C'est pourquoi, dans l'optique de restrictions budgétaires, le matériel didactique a été mis à jour. Il est proposé par M^{me} Caroline Levasseur d'adopter le document tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.07	Annie Element
12.	Résolution – Mesure protégée 15021 - <i>Entraide éducative et accompagnement pédagogique (volet 2).</i>	Le CÉ confirme que le plan de déploiement lié à la mesure précisée pour une somme de quatre-vingt-trois mille vingt-sept dollars (83 027 \$) lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du ministère. - Aide pédagogique. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Anne Martel, appuyée par tous les membres du CÉ d'approuver le transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.08	Annie Element
13.	Résolution – Mesure dédiée 15084 – <i>Formation enseignant technopédagogie.</i>	Le CÉ confirme que le plan de déploiement lié à la mesure précisée pour une somme de douze mille neuf cent soixante-deux dollars (12 962 \$) lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du ministère. - Formation de l'ensemble du personnel administratif donnée par le STRNI. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Caroline Levasseur, appuyée par tous les membres du CÉ d'approuver le transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.09	Annie Element

Nº	Sujet	Décision – Action - Suivi	Nº de résolution	Responsable
14.	Résolution – Mesure dédiée 15312 – <i>Soutien à l'intégration en classe ordinaire EHDAA.</i>	Le CÉ confirme que le plan de déploiement lié à la mesure précisée pour une somme de sept mille six cent vingt-et-un dollars (7 621 \$) lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du ministère. - Ce montant sera appliqué sur la rémunération à assumer pour un éducateur spécialisé. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantal Morin, appuyée par tous les membres du CÉ d'approuver le transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.10	Annie Element
15.	Résolution – Mesure dédiée 15166 – <i>Accroche-toi en FGA.</i>	Le CÉ confirme que le plan de déploiement lié à la mesure précisée pour une somme de quatre cent quarante-sept mille deux cent vingt-deux dollars (447 222 \$) lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du ministère. - Pour les services de trois psychoéducateurs, cinq techniciens en éducation spécialisée (jour et soir), deux travailleurs sociaux et quatre conseillers d'orientation. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantal Morin, appuyée par tous les membres du CÉ d'approuver le transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.11	Annie Element
16.	Résolution – Mesure dédiée 15168 – <i>Partenariat – Raccrochage scolaire.</i>	Le CÉ confirme que le plan de déploiement lié à la mesure précisée pour une somme de deux cent trente-cinq mille cinq cent cinq dollars (235 505 \$) lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du ministère. - Projets l'Expérience et l'École au CJE (Carrefour jeunesse-emploi Montmorency).	CÉ25-26.12	Annie Element

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
		IL EST PROPOSÉ par M. Steve Morin, appuyé par tous les membres du CÉ d'approuver le transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		
17.	Rapport annuel 2024-2025 (<i>prendre connaissance avant la rencontre</i>).	Les membres ayant été invités à le lire avant la rencontre, il est proposé par M ^{me} Anne Martel, d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025. M. Steve Morin tient à féliciter M ^{me} Nolan pour la rédaction dudit rapport. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.13	Annie Element
18.	Dates des rencontres 2025-2026.	Les dates convenues sont : 7 octobre et 9 décembre 2025, 3 février, 21 avril et 2 juin 2026. Il est proposé par M. Steve Morin d'adopter le calendrier tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.14	Annie Element
19.	Déroptions à la politique de saines habitudes alimentaires. En référence : CÉ24-25.15.	Dans le respect de la politique de saines habitudes de vie, quatre dérogations peuvent être accordées. L'année dernière, les membres ont convenu que les fêtes de la rentrée et de fin d'année scolaire seraient considérées dans celles-ci. Il est donc suggéré d'ajouter les activités de l'Halloween et de Noël. Il est proposé par M. Crête-Lafrenière d'adopter cette proposition pour les dérogations de cette année. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.15	Annie Element
20.	Voyage éducatif à Toronto / Participation sociale MDA.	Voyage éducatif à Toronto d'une durée de 4 jours et 3 nuits. Lors de cette sortie, les élèves feront des activités leur permettant de découvrir la ville et mettre en pratique plusieurs habiletés développées en classe. Entre autres : Tour CN, Aquarium Ripley et Temple de la renommée du hockey. Du 25 au 28 mai 2026; Coût : environ 1 000 \$/élève; Repas : environ 130 \$/élève (activités de financement). Il est proposé par M ^{me} Anne Martel d'adopter cette sortie telle que présentée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.16	Annie Element

Nº	Sujet	Décision – Action - Suivi	Nº de résolution	Responsable												
21.	Sortie éducative : Galeries de la Capitale.	Cette sortie s'adresse au groupe Hors-Limite de la MDA avec l'intention pédagogique de récompenser les élèves pour leur travail. Coût : 25 \$ + taxes/élève (budget classe); Transport : aucuns frais; Date : 19 novembre 2025. Il est proposé par M^{me} Caroline Levasseur d'adopter cette sortie telle que présentée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	CÉ25-26.17													
POINTS D'INFORMATION																
22.	Portrait de la clientèle ETP.	M^{me} Element nous informe du portrait des ETP. <table><tr><td>2025</td><td>2024</td></tr><tr><td>FG : 88,39</td><td>FG : 110,73</td></tr><tr><td>FG autre : 2,34</td><td>FG autre : 6,88</td></tr><tr><td>IS Bât : 17,26</td><td>IS Bât : 21,84</td></tr><tr><td>IS Sat : 12,69</td><td>IS Sat : 15,82</td></tr><tr><td>Grand total : 120,68</td><td>Grand total : 155,27</td></tr></table>	2025	2024	FG : 88,39	FG : 110,73	FG autre : 2,34	FG autre : 6,88	IS Bât : 17,26	IS Bât : 21,84	IS Sat : 12,69	IS Sat : 15,82	Grand total : 120,68	Grand total : 155,27		
2025	2024															
FG : 88,39	FG : 110,73															
FG autre : 2,34	FG autre : 6,88															
IS Bât : 17,26	IS Bât : 21,84															
IS Sat : 12,69	IS Sat : 15,82															
Grand total : 120,68	Grand total : 155,27															
23.	CÉA – Quoi de neuf?	23.1 Nouvel-Horizon <i>Journées d'accueil</i> - Plusieurs journées d'accueil ont été réalisées suite au grand nombre d'inscriptions d'élèves. <i>Retour des cuisinés</i> - Dès le 22 octobre (recrutement en cours). <i>Friperie</i> - Réouverture au local S-17 pour les élèves. <i>English Conversation</i> - Une belle occasion d'échanger en anglais sur l'heure du dîner avec notre enseignante, Geneviève Bouchard. <i>Cours de randonnée</i> - Du 15 septembre au 20 octobre. <i>À venir :</i> - Cours d'impression 3D; - Tournoi d'échecs; - Atelier d'arts.		Alexis Crête-Lafrenière												

N°	Sujet	Décision – Action - Suivi	N° de résolution	Responsable
		23.2 Odilon-Gauthier <i>Conseil étudiant</i> - Recrutement des membres (ouvert à tous selon la disponibilité et l'intérêt); - Dîner d'accueil hot-dog; - Halloween (à venir). <i>Services/Cours</i> - Présentation des services psychosociaux (convocation à tout le personnel afin de présenter la trajectoire d'intervention); - Atelier de méditation en novembre; - Cours de randonnée (élèves). <i>Info Centre</i> - Kiosque CJE; - Maison de la famille de Charlesbourg (activités automne-hiver); - Café international de Charlesbourg (ressources interculturelles); - « Faut qu'on s'en jase » - Centre d'abandon du tabac; - Projet Épanouir; - Projet cuisine collective en collaboration avec le CJE, 1 500 \$ TAPJ de Charlesbourg; - Présence organisme CASA.		Caroline Levasseur
		23.3 Maison des Adultes <i>Accueil</i> - Décloisonnement des ateliers du midi permettant de participer à un atelier de leur choix : vie en appartement, gestion des conflits, etc.; - Yogourt glacé préparé par les élèves Hors-Limite. <i>Journée sportive à l'école</i> - Tir à la corde, mini-putt, pétanque; - Préparation de smoothies en utilisant un vélo stationnaire. <i>Musée de la civilisation</i> - Tous les groupes en intégration sociale. <i>Canyon Sainte-Anne</i> - Trois groupes en IS.		Anne Martel

Nº	Sujet	Décision – Action - Suivi	Nº de résolution	Responsable
		23.3 Maison des Adultes (suite) <i>Saint-François, Î.O.</i> - Les élèves inscrits à la mise en forme intellectuelle ont participé à une marche festive, inclusive et accessible organisée par l'association des bénévoles de cette paroisse. <i>Nouvel atelier (travail du bois)</i> - Restaurer les tables de pique-nique de la cour d'école, sous-verres, porte-crayons, etc. <i>Centre d'hébergement St-Jean-Eudes (aînés et élèves IS)</i> - Animation d'un Karaoké; - Sensibilisation « Je peux aider sans être payé ». <i>Halloween</i> - À venir.		Anne Martel
24.	Points des partenaires.	Le projet FUSÉ (Ferme urbaine sociocommunautaire et écologique) sur le site des anciennes terres des Sœurs de la Charité a finalement pris son envol pour cultiver près de cinq hectares de terrain. Il s'agit d'un outil d'insertion sociale qui se concrétise par la présence de divers groupes de participants et partenaires, entre autres : élus locaux, CDC de Beauport, Table de développement local de Beauport, Rendez-vous Limoilou, Caisse Desjardins, le Patro le Pivot, CJE Montmorency et CFP Fierbourg. La première année de production a permis de récolter plus de 17 000 tonnes de légumes qui ont été distribués à des organismes communautaires de la région. Des légumes seront réservés pour les élèves du programme « les cuisinés » de Nouvel-Horizon. Ce projet a permis en quelque sorte de palier à celui de Chantier urbain. <i>À venir :</i> La nuit des sans-abris; Activité d'accueil des nouveaux immigrants.		Sonia Noël

Nº	Sujet	Décision – Action - Suivi	Nº de résolution	Responsable
25.	Dépôt des documents.	Aucun document à déposer.		
26.	Questions diverses.	Rien de particulier à soulever.		
27.	Levée de l'assemblée.	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 25 par M. Steve Morin, que la séance soit levée.	CÉ25-26.18	

Sonia Noël, présidente CÉ

Annie Element, directrice CÉA